PROCÉDURE DE SUSPENSION DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS (COMMERCIAUX ET SCOLAIRES) POUR CAUSE D'INTEMPÉRIES

Applicable du 1er novembre 2023 au 30 mars 2024

En période hivernale, les intempéries importantes (neige, verglas ...) peuvent empêcher les services de transport du réseau Le Fil de fonctionner normalement, quand les conditions de sécurité pour le conducteur du véhicule et ses passagers ne sont plus garanties.

Modalités d'information des usagers en cas de suspension des services :

- **Usagers scolaires :** un message d'information SMS est envoyé aux familles ayant transmis au Syndicat des Transports un numéro de téléphone valide, et une information est publiée en parallèle sur la page Facebook du Réseau Le Fil.
- **Usagers commerciaux :** une information est publiée sur la page Facebook du Réseau Le Fil, ainsi que sur l'application MyBus (téléchargeable sur App Store ou Google Play).

Modalités de prise de décision de suspension totale ou partiel des services :

- Par le Préfet, par le biais d'un arrêté, la plupart du temps la veille au soir ;
- En l'absence d'arrêté préfectoral, par le transporteur en fonction des conditions météorologiques locales.

Rappel du règlement du réseau Le Fil :

- En cas de retard d'un service de bus de plus de 20 minutes par rapport aux horaires habituels, il doit être considéré que celui-ci ne passera pas (sauf information contraire communiquée par SMS par le Réseau Le Fil) ;
- Lorsque qu'un service scolaire est supprimé le matin pour cause d'intempéries, cette suppression reste active pour le restant de la journée, le voyage retour n'est donc pas assuré (sauf information contraire communiquée par SMS dans la journée par le Réseau Le Fil) ;
- En cas de suppression d'un service scolaire le matin, les familles souhaitant conduire eux-mêmes leurs enfants à l'école doivent donc s'assurer de pouvoir aller les chercher pour le retour.

Le Syndicat des Transports du Bassin de Briey vous remercie de votre compréhension.
Bon voyage sur le réseau Le FiL !

Mon RÉSEAU le fil
FACILITER INNOVER LIER

BOUTIQUE LE FIL
Place Raymond Poincaré - 54 150 BRIEY
www.reseaulefil.fr

ST2b
Syndicat Mixte des Transports du Bassin de Briey